En revanche, un grand nombre de petites et moyennes entreprises tournées vers l'exportation, qui font la force de l'industrie allemande ou italienne, vont être favorisées par le marché unique. Dans le cas de l'Italie, une enquête récente menée par Censis révèle le comportement suivant:

- + 24 % des sociétés étudiées, fabriquant en majeure partie des composants industriels et employant entre 100 et 200 travailleurs, réalisent déjà sur les marchés d'exportation un pourcentage croissant de leurs ventes et ont forgé des liens commerciaux ou techniques avec des partenaires étrangers.
- + 4 % des sociétés, soit une tranche plus modeste, en majeure partie des entreprises de construction mécanique ayant plus de 200 employés, sont davantage présentes dans les affaires internationales, et font jusqu'à 75 % de leurs ventes à l'étranger ou par le biais d'investissements directs, de sociétés en participation ou de ventes de technologies hors de l'Italie.
- + Une autre tranche de 13 %, principalement dans le sud de l'Italie, se compose d'ateliers de fabrication pour des sociétés étrangères fabriquant des meubles, des articles de cuir et des produits dérivés du bois.
- + Les 59 % qui restent sont des exportateurs de produits de consommation traditionnels (textiles, habillement et chaussures, ameublement), qui ne vendent à l'étranger que par l'intermédiaire de grossistes et de haînes de distribution.

Tandis que les deux premiers groupes vont probablement maintenir leur position dans le marché unique, les perspectives des deux autres sont plus incertaines. Dans ces secteurs traditionnels, les volumes d'exportation sont stationnaires, car leurs concurrents du tiers monde les battent toujours sur le front des prix de revient très bas.

## **GRAPHIQUE A1.3**

